



Région 06 : Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais
Cinquième réunion du Conseil Régional
Judi le 5 février 2026 au Restaurant Mikes,
390 boul. Marcotte, Roberval. G8H 1Z6

Présences

Lyne Émond, présidente, (Alma)	Odette Émond, membre (Alma)
Odette Fortin, 1 ^{ère} vice-présidente (Alma)	Huguette Boivin, membre (Alma)
Jean-Paul Gravel, 2 ^{ème} vice-président (Roberval)	Janine Bélanger, membre (Dolbeau-Mistassini)
Céline Munger, trésorière (Alma)	Réjeanne Dufour, membre (Dolbeau-Mistassini)
Jean Mc Nicoll, secrétaire (Alma)	Florette Dion, membre (Roberval)
Pierre Tremblay, aide-trésorier (Alma)	Michel Tremblay, membre (Roberval)

COMPTE-RENDU

1 Mot de bienvenue.

Madame Lyne Émond, présidente, souhaite la bienvenue à tous et salue la présence de tous les membres du conseil régional.

2 Ouverture de la séance et quorum.

Après constatation du quorum, madame Émond ouvre la séance à 9h00

3 Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté:

1. Mot de bienvenue.
2. Ouverture de la séance et quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Lecture et adoption des comptes rendus des réunions tenues le 30 octobre 2025 et le 12 novembre 2025
5. Suivi du CA de décembre 2025
6. Suivi de la table des présidences régionales de décembre 2025
7. Documents de l'AQRP mis à jour
8. ARA 2026 à Dolbeau le 15 avril 2026

9. Finances
10. Bénévole de l'année
11. Questions diverses
 - 10.1- Table des aînés Roberval
 - 10.2- Activités de Noël 2025
 - 10.3- Allocation communication
12. Prochaine réunion du CR
13. Levée de la séance.

NOTE : Les points 5 et 6 seront traités en fin de réunion.

Résolution : CR 2025-2026 (21) –Acceptée à l'unanimité

4 A- Lecture et adoption du compte rendu de la réunion tenue le 30 octobre 2025

Il est proposé et unanimement résolu que le compte rendu de la réunion du 30 octobre dernier soit adopté tel que rédigé.

Résolution : CR 2025-2026 (22) –Acceptée à l'unanimité

Suivis :

4.0 : Tables locales des aînés : Mme Janine Bélanger a participé à la dernière rencontre de la table de Dolbeau-Mistassini. Une prochaine rencontre est prévue pour le 10 février prochain.

Monsieur Jean-Paul Gravel n'a pas encore pu dénicher quelqu'un dans son secteur pour y siéger à Roberval.

6.0 : Les régions Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais et Sherbrooke ont enregistré leur dissidence lors de la résolution provinciale du programme Ma retraite en santé proposé par l'AQRP.

7.0 : Activité des Fêtes : La participation aux activités des Fêtes dans les secteurs a été la suivante :

Dolbeau-Mistassini : 21 participants

Roberval : 29 participants

Alma : 44 participants

8.0 : Accueil des nouveaux membres : Madame Odette Fortin et Monsieur Donald Tremblay vont animer une activité d'accueil des nouveaux membres du secteur Dolbeau-Mistassini le 18 février prochain au Motel Chute des Pères.

B- Lecture et adoption du compte rendu de la réunion tenue le 12 novembre 2025

Il est proposé et unanimement résolu que le compte rendu de la réunion du 12 novembre 2025 soit adopté tel que rédigé.

Résolution : CR 2025-2026 (23) –Acceptée à l'unanimité

5 Suivi du CA de décembre 2025

Il est possible d'acheminer à la présidente des questions relatives aux documents transmis avant le CA. La réponse à ces questions sera faite séance tenante.

- Le kiosque de l'AQRP peut être prêté. Il faut en faire la demande à la direction générale le plus rapidement possible avant la tenue de l'événement pour prévoir la livraison lors d'une réunion du CA afin d'éviter des frais de transport.
- Le nombre de partenaires provinciaux sera revu afin de miser sur la qualité de ceux-ci plutôt que leur nombre.
- L'AQRP, suite aux démarches de Mme Odette Fortin, a été invitée à participer au congrès de l'APTS. Madame Fortin nous fait rapport de cette participation.

- La subvention demandée pour la refonte du site WEB, auprès de la Fondation Mirella et Lino Saputo, nous a été refusée car l'AQRP a des surplus budgétaires. Le site sera donc amélioré sans être totalement modifié.
- Une résolution pour permettre le remplacement de la présidence régionale à une séance du CA par un membre du comité exécutif et pas exclusivement le premier vice-président a été adoptée. La personne remplaçante aura droit de parole sans droit de vote.
- Lors des élections au comité exécutif provincial, M. Paul-René Roy et M. André Godbout ont été élus. Le poste de secrétaire est resté vacant.
- Un power-point est à recevoir concernant le Réseau Déprescription et la Fondation Émergence. Des conférences gratuites sur ces organismes pourront être offertes dans les régions.
- Le déficit provincial attendu sera moins élevé qu'anticipé lors de l'approbation du budget. Il devrait se situer autour de 100 000,00 \$ au lieu de 250 000,00 \$.
- Une correction au compte rendu du CA précédent a été exigée par notre présidente car on y mentionnait que tous les membres d'un conseil régional recevaient un montant de 100,00 \$ pour utilisation de matériel informatique. Même si le nom de la région n'était pas mentionné, il s'agissait d'une erreur.
- Un rappel a été fait pour les responsables de la trésorerie relativement à la politique administrative sur la délégation financière; « Un conseil régional peut engager une dépense supérieure à 5 000,00 \$ durant l'année pourvu que celle-ci ait été approuvée par le conseil régional et le conseil d'administration lors de la présentation des prévisions budgétaires avec le détail des coûts de l'activité et que ladite dépense soit destinée à une activité pour les membres de la région ».
- Madame Émond, présidente, souligne que l'éligibilité d'un membre du conseil à la présidence régionale est de 6 ans. Déjà 5 ans sont complétés officiellement en plus d'une année de remplacement qui ne peut être prise en compte. Elle rappelle donc que, même si elle est élue lors de la prochaine ARA, elle ne pourra occuper la présidence au-delà d'un an.

6 Suivi de la table des présidences régionales de décembre 2025

- Si nous avons connaissance de congrès ou de journées pour les aînés, il faut en aviser la direction générale car les membres de la direction ne peuvent être au courant de tout ce qui se passe partout en province.
- En suivi de la résolution du CA relativement à l'allocation communication, une nouvelle résolution du conseil régional est à faire.

7 Documents AQRP mis à jour

Madame la présidente informe les membres que des documents de l'AQRP ont été mis à jour et sont disponibles sur Pydio.

8 ARA à Dolbeau-Mistassini le 15 avril 2026

Les membres de l'AQRP régionale seront convoqués via la revue Reflets et par courriel.

-8h30 : Accueil des membres avec café.

-9h00 : Début de l'assemblée régionale annuelle

-10h30 : Pause santé (Café et viennoiseries).

-10h45 : Conférence sur l'intelligence artificielle par Mme Véronique Tremblay-Gagnon, doctorante en informatique à l'UQAC.

Les membres qui voudront rester dîner au motel Chute des Pères devront s'inscrire via l'espace membre ou par téléphone auprès de l'AQRP. Le coût du repas est de 26,00 \$, taxes et pourboire inclus. Le menu est prédéterminé, sans dessert.

Il est proposé et unanimement résolu qu'un montant de 10,00 \$ soit remis à chaque membre qui aura participé à l'ARA et dîné sur place.

Résolution : CR 2025-2026 (24) –Acceptée à l'unanimité

Un certificat de reconnaissance devrait être remis à M. Michel Mailloux du secteur Dolbeau-Mistassini pour ses 4 années de présence au conseil régional.

Madame la présidente rappelle que le rapport des activités de 2025-2026 pour chacun des secteurs doit lui parvenir rapidement pour pouvoir en faire la présentation à l'assemblée.

9 Finances

Madame Céline Munger, nouvellement nommée trésorière, adresse ses remerciements à M. Pierre Tremblay pour son support dans l'apprentissage des rouages de cette fonction.

La trésorière, présente ensuite la situation financière actuelle au conseil régional pour l'année financière 2025-2026. Les revenus se sont élevés à 25 579,71 \$ et les dépenses totalisent 20 005,25 \$. Il y a donc un excédent des revenus de l'ordre de 5 574,46 \$. L'actif actuel est de 10 094,69 \$.

Compte tenu des surplus, madame la présidente indique qu'elle ne fera pas de demande au FOSIR pour l'année financière 2026-2027 relativement à la location de salle de réunion.

Dans le dossier de l'allocation pour Informatique de 400,00 \$, il est proposé et unanimement résolu de maintenir le versement de 200,00 \$ pour chacun des postes de trésorerie et de secrétariat.

Résolution : CR 2025-2026 (25) –Acceptée à l'unanimité

Également, compte tenu des surplus, il est proposé et unanimement résolu d'acheter des cartes cadeaux à faire tirer lors d'activités tenues dans chacun des secteurs. Le nombre de ces cartes sera décidé lors de la préparation des prévisions budgétaires 2026-2027. Chaque secteur se verra attribué un nombre de cartes au prorata de son nombre de membres.

Résolution : CR 2025-2026 (26) –Acceptée à l'unanimité

10 Bénévole de l'année

Madame la présidente demande aux membres du conseil de lui proposer des candidatures pour le choix du bénévole de l'année au sein du conseil régional.

Suite à une proposition de M. Jean-Paul Gravel et après discussions, les membres du conseil élisent à l'unanimité le secrétaire, M. Jean Mc Nicoll au titre de bénévole de l'année du conseil régional Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais de l'AQRP.

Résolution : CR 2025-2026 (27) –Acceptée à l'unanimité

11 Questions diverses

10.1- Table des aînés Roberval

10.2- Activités de Noël 2025

10.3- Allocation communication

NOTE : Les sujets inscrits à ce point ont tous été traités lors des points précédents.

12 Prochaine réunion du conseil régional

À moins d'avis contraire, la prochaine réunion du Conseil régional aura lieu le 15 avril 2026 à Dolbeau-Mistassini, au motel Chute des Pères suite à l'ARA.

13 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, madame Huguette Boivin propose la levée de la séance à 14h00

Résolution : CR 2025-2026 (28) – Acceptée à l'unanimité

Jean Mc Nicoll, secrétaire

Lyne Émond, présidente